5 Juin 2025

GAGNONS L'ABROGATION DE LA REFORME DES RETRAITES

Retraites : de l'argent il y en a !

Grâce à la mobilisation historique de 2023 contre la retraite à 64 ans, le sujet est toujours au centre de l'actualité. Le gouvernement a été contraint d'ouvrir des concertations mais patronat et gouvernement font tout pour empêcher l'abrogation de cette réforme injuste, alors que celle-ci est finançable.
Près de 70% de la population défend, comme la CGT, l'abrogation de la contre-réforme des retraites passée en force par 49-3 en 2023. Le gouvernement est fragile : le précédent a d'ailleurs été renversé par une motion de censure. En se mobilisant on peut les faire reculer sur cette réforme injuste (1 salarié sur 2 n'est déjà plus en emploi après 60 ans) et injustifiée (les caisses de retraites sont, contrairement au budget de l'État, très peu déficitaires). Face à leur volonté de **privatiser nos retraites en les jouant en bourse par la capitalisation,** défendons notre système par répartition solide et solidaire !

Repousser l'âge de départ, c'est ignorer la réalité des millions de travailleur·ses soumis·es à des conditions éprouvantes.

La pénibilité réduit l'espérance de vie en bonne santé.

La CGT se bat pour gagner des départs anticipés dès 55 ans, par exemple, en bénéficiant d'un trimestre de bonification par année d'exposition aux travaux pénibles.

Retraites à 64 ans : une injustice et un non-sens, La retraite n'est pas un luxe !

C'est un droit à une vie après le travail. On accède à ce droit en cotisant. À 62 ans, un·e salarié·e sur deux n'est déjà plus en emploi.
Les 64 ans ne font qu'allonger la précarité pour des milliers de senior·es enfermé·es entre chômage, minima sociaux, maladie, invalidité et emplois précaires.

La CGT revendique :

- Le retour immédiat à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, pour revenir à 60 ans ;
- Des départs anticipés pour les carrières longues et pour celles et ceux ayant exercé des métiers pénibles * ;
- Un calcul de la pension sur les salaires des 6 derniers mois dans le public et en revenant aux 10 meilleures années dans le privé (au lieu de 25 années) ;
- La garantie d'un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète.
- La prise en compte des années d'études et des périodes de première recherche d'emploi et de chômage non indemnisé.

Grève et manifestations

10H30, Orléans, Cathédrale
10H30, Montargis, place du Pâtis
10H30, Beaugency, place du Martroi
10H30, Pithiviers, sous-préfecture

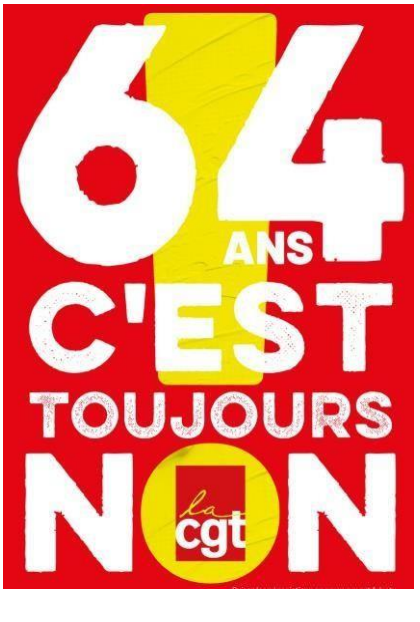

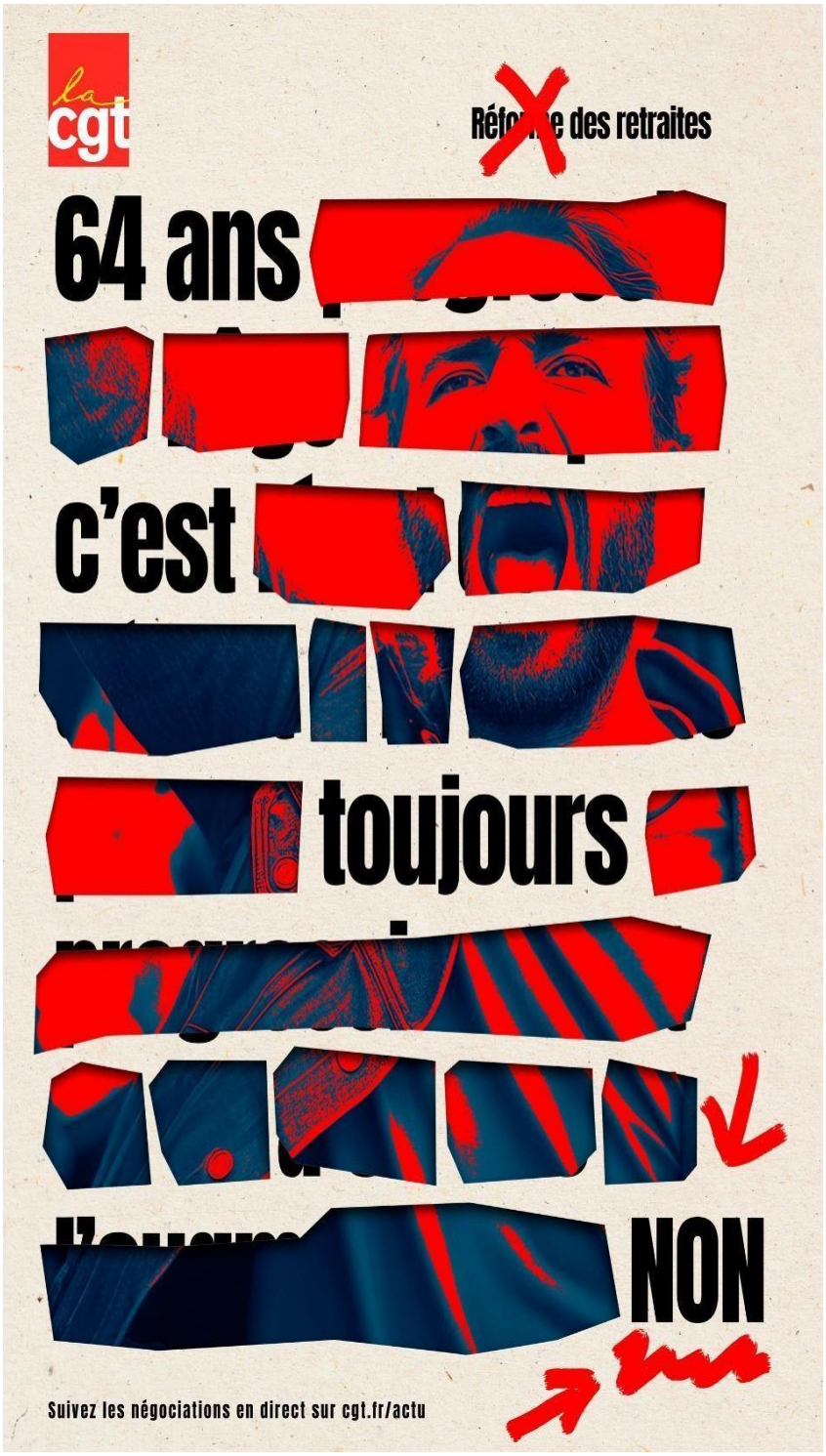

Financer et renforcer nos retraites, c'est possible !

Il faut **15 milliards d'euros d'ici 2030**, pour financer l'abrogation de la réforme Macron.

L'argent existe : il doit servir à financer nos retraites plutôt que d'alimenter les profits des actionnaires !

Allons chercher l'argent :

- Égalité salariale entre les femmes et les hommes : **+ 6 milliards d'euros** ;
- Lutter contre la fraude aux cotisations sociales avec le travail dissimulé : **+ 6 à 8 milliards d'euros** ;
- Soumettre à cotisation les rémunérations exemptées de cotisations sociales (intéressement, participation…) : **+ 4 milliards d'euros** ;
- Augmenter de 1 % des cotisations sociales vieillesse sur la part dite employeur : **+ 5 à 6 milliards d'euros** ;
- Mettre à contribution les revenus financiers : **au moins 10 milliards d'euros** ;
- Récupérer les exonérations non compensées : **+ 3 milliards d'euros**.

Au total : presque 40 milliards

ROUGE 2 RAGE !

Pour défendre mes droits, j'adhère à la CGT du Loiret

Contact : 02 38 68 78 35 // secrétariat@udcgtloiret.com